

Ottawa, le 2 janvier 2002

Objet

Arrangement de coopération pour l'échange d'information dans le cadre d'enquêtes ayant trait à la fraude douanière

1. Cet avis vous informe que le commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) et celui du service des douanes américaines ont signé un protocole d'entente le 12 décembre 2001 précisant les dispositions qui seront prises en vue de l'échange de renseignements.
2. L'ADRC s'est engagée à protéger les Canadiens et les entreprises canadiennes. Le Plan d'action des douanes qui a été publié en avril 2000 établit un plan quinquennal pour développer des programmes visant à faciliter la circulation des personnes et des marchandises légitimes à faible risque, afin de cibler les ressources dans les secteurs à risque élevé ou inconnu. L'un des principaux facteurs qui nous permettra d'atteindre nos objectifs consiste à collaborer avec les États-Unis, notre plus important partenaire commercial, afin de lutter contre des menaces communes comme la fraude douanière.
3. Par conséquent, à compter du 12 décembre 2001, lorsque l'un des services des douanes apprendra qu'une activité frauduleuse se produit, il pourra demander par écrit à l'autre service de lui fournir des données d'importation relatives à l'activité en question. Les données demandées peuvent comprendre le nom et l'adresse de l'importateur, le nom du vendeur, la quantité, la valeur, le traitement tarifaire, le classement et l'origine des marchandises ainsi que le lieu d'exportation, le moyen de transport utilisé et le bureau d'entrée de l'expédition.
4. Les deux services veilleront à assurer la nature confidentielle des renseignements. Cependant, l'un des deux pourra refuser de fournir les renseignements demandés s'il croit que ce ne serait pas dans le meilleur intérêt de son pays de le faire.
5. Pour obtenir plus de renseignements concernant cet avis, veuillez communiquer avec la personne-ressource suivante :

Mark Stroud
Gestionnaire
Section des stratégies et consultations internationales
Division de l'orientation stratégique internationale et des partenariats nationaux
Direction stratégique des programmes
Direction générale des douanes
Agence des douanes et du revenu du Canada
191, avenue Laurier Ouest
Ottawa ON K1A 0L5

Téléphone : (613) 954-2438
Télécopieur : (613) 954-2224